

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°629 - ÉDITION DU 03 FÉVRIER 2023



Module futsal initiation : Inscrivez-vous !



Pour votre information, le module **FUTSAL INITIATION** des 27 et 28 février 2023 est ouvert aux inscriptions.

Nous savons que plusieurs clubs sont en demande pour leurs éducateurs, vous pouvez désormais les inscrire. Pour vous inscrire rendez-vous sur le site internet du district : Parcours de Formation Régional (fff.fr)

U23 Futsal : le Japon de justesse



La sélection nationale U23 Futsal s'est inclinée mardi soir dans les dernières secondes face au Japon en amical (3-4). Seconde opposition mercredi à 20 heures à Saint-Brice-sous-Forêt. Deux jours après le début de leur rassemblement, les joueurs de Benoît Subrin avaient rendez-vous sur le parquet de Saint-Brice-sous-Forêt (Val d'Oise) où ils affrontaient ce mardi 31 janvier le Japon.

En présence de Philippe Diallo, président par intérim de la FFF, de Raphaël Reynaud, le sélectionneur de l'Équipe de France Futsal, et de Clément Lerebours, celui des U19 Futsal...

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Calendrier et Organisation des Compétitions - Section Féminine
- Organisation des Coupes Départementales
- Foot Animation
- Foot Animation - Section Féminine
- Futsal
- Terrains & Installations sportives
- Désignation des Délégués



Un petit coin de paradis pour
Laura Dupuis



Crédit Mutuel

val d'oise
le département



CDOS
VAL-D'OISE



Gourman Dit
RECEPTION

EAGLES




Terre de jeu & d'équilibre



STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 30 JANVIER 2023

Présents : MM BAILLIEZ – LETELLIER- FAUGERON

Excusés : MM ANTUNES- MEHREZ

Assiste : M BADIANE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

EVOCATION

ST LEU 95 FC

Match n°24615836 du 22/01/2023 SENIORS D1 ST LEU 95 FC 2 / ST BRICE FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ST LEU 95 FC (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **ST LEU 95 FC 2** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **ST BRICE FC 2** sur l'inscription et la participation du joueur **NAIDON Louis licence 2545108422** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **NAIDON Louis licence 2545108422** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 19/12/2022

[Réponse impérative avant le 06/02/2023 avant 12h00](#)

EVOCATION

THILLAY ESM

Match n°24673692 du 22/01/2023 ANCIENS D3 C CHAUMONTEL LUZARCHES 11 / VEXIN AS 11

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € THILLAY ESM (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **THILLAY ESM** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **CHAUMONTEL LUZARCHES 11** sur l'inscription et la participation du joueur **BREVAULT Alexis licence 254540207** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **BREVAULT Alexis licence 254540207** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 19/12/2022

[Réponse impérative avant le 06/02/2023 avant 12h00](#)

**RESERVE****VEXIN AS 1**

Match n°24661088 du 22/01/2023 SENIORS D4 B AUVERS ENNERY FC 2 / VEXIN AS 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € VEXIN AS 1 (réserve)

Réserve du club de **VEXIN AS 1** confirmée le 22 JANVIER 2023 sur la participation des joueurs de l'équipe de **AUVERS ENNERY FC 2** Ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne jouait pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En l'espèce, six joueurs de l'équipe supérieure du club de **AUVERS ENNERY FC 2** ont participé à la rencontre citée ci-dessus,

LEMAITRE Guillaume joueur licence 2543548024
CASTANEIRA Jonathan joueur licence 9603866722
KOUASSI Dia Baydi joueur licence 2545202617
DA CRUZ PEREIRA Matthieu joueur licence 2545547506
FARINHA Sébastien joueur licence 2388027419
COULON Martin joueur licence 9602748550

Réserve recevable en la forme, fondée

Match de référence : Match de référence : Coupe du val d'Oise du 15/12/2022 MENU COURT AS 1 / AUVERS ENNERY FC 1

La commission donne match perdu par pénalité au club de **AUVERS ENNERY FC 2** pour la participation des joueurs nommés ci-dessus avec l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas le même jour ou lendemain.

CREDIT : VEXIN AS 1 : 43,50 €

DEBIT : AUVERS ENNERY FC 2 : 53,50 €

AUVERS ENNERY FC 2 : 0 BUT : - 1 POINT

VEXIN AS 1 : 1 BUT 3 POINTS



RECLAMATION

MENUCOURT AS

Match n°24689836 du 22/01/2023 U16 D3 C MONTMORENCY FC 2 / AS MENUCOURT AS 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS MENUCOURT (réclamation)

Réclamation du club de **AS MENUCOURT** sur le nombre de joueurs mutation, confirmée le 22 janvier 2023 recevable en la forme.

En effet, l'article 7.5.2 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'en tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant muté normale inscrits sur la feuille de match est limité à 3 (trois) maximum.

En l'espèce, 2 joueurs mutation de l'équipe **MONTMORENCY FC 2** sont inscrits sur la feuille de match de la rencontre citée ci-dessus.

DELACRE Steven joueur licence 2548529072
BAGAYOKO Demba joueur licence 2547678969

La commission dit : résultat acquis sur le terrain.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

CHAMPIONNAT

Criterion Seniors F A 8 / Phase 2 / Poule Unique

Journée du 27 JANVIER 2023

Montmorency Fc 1	Gafepb 1	Les deux clubs responsables
------------------	----------	-----------------------------

Montmorency Fc 1 : **100€ AMENDE**
Gafepb 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Auvers Ennery Fc 1	Chaumontel Luzarches 1	Les deux clubs responsables
--------------------	------------------------	-----------------------------

Auvers Ennery Fc 1 : **100€ AMENDE**
Chaumontel Luzarches 1 : **100€ AMENDE**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Criterium U11 Futsal / Phase 1 / Poule A

Journée du 28 JANVIER 2023

Marcouville City Cp 2	Persanaise Cfj 1	Les deux clubs responsables
-----------------------	------------------	-----------------------------

Marcouville City Cp 2 : AVERTISSEMENT

Persanaise Cfj 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Garges Djibson 1	Sportifs De Garges 2	Les deux clubs responsables
------------------	----------------------	-----------------------------

Garges Djibson 1 : 100€ AMENDE

Sportifs De Garges 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterium U11 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule C

Journée du 28 JANVIER 2023

Ent. Beaumont Mours 1	Belloy St Martin Asc 1	Les deux clubs responsables
-----------------------	------------------------	-----------------------------

Ent. Beaumont Mours 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterium U18 F A 8 / Phase 2 / Poule A

Journée du 28 JANVIER 2023

Montmagny Fc 1	Roissy En France U.S 1	Les deux clubs responsables
----------------	------------------------	-----------------------------

Montmagny Fc 1 : AVERTISSEMENT

Roissy En France U.S 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 2) Phase 2 / Phase 2 / Poule E

Journée du 28 JANVIER 2023

St Ouen L'Aumone As 2	Franconville Fc 3	Les deux clubs responsables
-----------------------	-------------------	-----------------------------

St Ouen L'Aumone As 2 : AVERTISSEMENT

Franconville Fc 3 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U12-U13 (Serie 2) Phase 2 / Phase 2 / Poule F

Journée du 28 JANVIER 2023

St Ouen L'Aumone As 3	Franconville Fc 4	Les deux clubs responsables
-----------------------	-------------------	-----------------------------

St Ouen L'Aumone As 3 : AVERTISSEMENT

Franconville Fc 4 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterium Avenir U12 Série 2 / Phase 2 / Poule A

Journée du 28 JANVIER 2023

St Brice F.C. 12	St Ouen L'Aumone As 12	Les deux clubs responsables
------------------	------------------------	-----------------------------

St Brice F.C. 12 : AVERTISSEMENT

St Ouen L'Aumone As 12 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterium Avenir U12 Série 2 / Phase 2 / Poule B

Journée du 28 JANVIER 2023

Garges Fcm 12	Ecouen Fc 12	Les deux clubs responsables
---------------	--------------	-----------------------------

Garges Fcm 12 : AVERTISSEMENT

Ecouen Fc 12 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 23 JANVIER 2023
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

Seniors D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 22 JANVIER 2023

Vaureal Fcm 2	Eaubonne Csm 1	Les deux clubs responsables
---------------	----------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 31 JANVIER 2023

Présents : Mme Sylvestre (Présidente) - MM. Pézière – El Fakri - Traon - Sénécal

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusés : MM. Cokgul - Ndiaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ENGAGEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs

REPORT DES MATCHES

Les matches de la journée du 18/12/2022 des catégories SENIORS, U16 et U18 sont reportés au 19/02/2023



COURRIERS DES CLUBS

MONTMAGNY FC

U14 D4 Poule A

MONTMAGNY FC 1 / PONTOISIENNE JS 1

Match N° 24696233 du 21/01/2023

Remboursement des frais d'arbitrage (48.50€) au club de Montmagny et débiter la somme de 48.50€ du compte du club de la Pontoisienne JS

AUVERS ENNERY FC

En application de l'art. 20.4 du RS du DVOF, match remis deux fois pour cause de terrain impraticable, le Commission décide match à jouer sur le terrain de l'adversaire

U14 D4 Poule C

AUVERS ENNERY FC 1 / ARGENTEUIL FC 3

Match N° 24696388 du 17/12/2022

Match à jouer le 18/03/2022 sur les installations du FC ARGENTEUIL

SAINT LEU FC

U14 D4 Poule A

SAINT LEU 95 3 / MONTMAGNY FC 1

Match N° 24696244 du 04/02/2023

Nouvel horaire : 14 heures

Nouvelle installation : complexe Jean Moulin, Avenue des Diablots à SAINT LEU LA FORÊT

NEUVILLE SUR OISE AS

U14 D4 Poule A

Match du 04/02/2023

NEUVILLE SUR OISE AS / EZANVILLE ECOUEN US

L'équipe U14 d'Ezanville Ecouen est forfait général et ne participe donc plus à la compétition

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

Du 20/12/2022

La Commission décide :

+45 ans Poule B

Match n° 24674804 du 11/12/2022

ENT OSNY BOISSY / AS ERMONT

Match perdu au club de ERMONT

AS ERMONT	0 but	-1pt
OSNY FC	2 buts	3pts



RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE Du 17/01/2023

La Commission décide :

U16 D3 Poule B

Match n° 24689666 du 11/11/2022

MAGNY EN VEXIN FC / ARNOUVILLE FAS

Match perdu aux 2 clubs

MAGNY EN VEXIN 0 but -1pt

ARNOUVILLE FAS 0but -1pt

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE Du 17/01/2023

La commission décide :

ARNOUVILLE AS

SENIORS D4 Poule A

2 matches à jouer à huis clos avec trois arbitres officiels et 2 délégués à la charge du club d'ARNOUVILLE AS à dater du 23/01/2023

Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Prochains matches concernés :

Le 12/02/2023

AS ARNOUVILLE 2 / ES SAINT PRIX 2

Le 23/04/2023

AS ARNOUVILLE 2 / ES HERBLAY

DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

CDM D1

Match n°24668504 du 05/02/2023

PUISEUX LOUVRES 35 5 / MACCABI SARCELLES 5

Nouvelle installation : stade Léo Lagrange 2 à Sarcelles (en application de l'art. 20.4 du RS du DVOF). Le match aller s'est joué au stade de Sarcelles

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**U14 D1**

Match n°24689184 du 05/02/2023
 CORMEILLAIS ACS 2 / COSMO TAVERNY 1
 Nouvelle horaire : 16Heures
 Accord de la COC
 Prévenir vos adversaires

Anciens D3 Poule B

Match n°24673578 du 05/02/2023
 BOUFFEMONT ACF 15 / ENT. BEAUMONT PERSAN 12
 Nouvelle date : 09/04/2023
 Accord des 2 clubs
 Accord de la COC

DATES – TERRAINS - HEURES

U14 D4 Poule A

Match n°24696247
 ERMONT ACADEMIE FOOT 1 / NEUVILLE AS 1 du 11/02/2023
 Nouvel horaire : 13H
 Accord de la COC
 Prévenir vos adversaires

U18 D2 Poule C

Match n°24685438
 COSMO TAVERNY 1 / ASSO A 2
 Nouvel horaire : 13H
 Accord de la COC
 Prévenir vos adversaires

U14 D1

Match n°24692543
 ARGENTEUIL RC 2 / FRANCONVILLE FC 1
 Nouveau coup d'envoi : 15H
 Lieu : stade Roger Ouvrard 6 Allée Romain Rolland 95100 Argenteuil
 Accord de la COC
 Prévenir vos adversaires

MATCHES À JOUER

19 FEVRIER 2023

Anciens D3 Poule B

Match n°24673581
 FRETTOISE ES 11 / ERMONT ACADEMIE FOOT 11 à 9H45

Anciens D1

Match n°24673007
 SFC CHAMPAGNE 95 11 / MONTMAGNY FC 11

Anciens D4 Poule B

Match n°24674385
 SFC CHAMPAGNE 95 12 / FRANCE ALGERIE 11

**Critérium + 55 ans Poule A**

Match n°24682487

US EZANVILLE ECOUEN 25 / AS ERAGNY FC 25

26 FEVRIER 2023**Anciens D3 Poule C**

Match n°24689704

FOSES UF 2 / PERSAN 03 US 2

Anciens D3 Poule C

Match n°24673688

VAUREAL FCM 11 / LE THILLAY ESM 11

Anciens D3 Poule A

Match n°24673419

FONTENAY FC 11 / PIERRELAYE FC 11

Vétérans + 45 ans Poule C

Match n°25039113

NEUVILLE SUR OISE AS 15 / GARGES FCM 15

5 MARS 2023**Critérium + 55 ans Poule A**

Match n°24682359

US EZANVILLE ECOUEN 26 / GROSLAY FC 25

Vétérans + 45 ans Poule B

Match n°24674816

VEXIN AS 15 / FOSSES UF 1

MATCH PERDU PAR PENALITE AUX 2 EQUIPES**Seniors D3 Poule B**

Match n°24696402

EMMB 2 / MONTSOULT BAILLET US 1

Amende : 52€ aux 2 équipes

EMMB 2 0but -1pt

MONTSOULT BAILLET US 0but -1pt

1ER APPEL DE FEUILLE DE MATCH**Seniors D3 Poule B**

Match n°24617547 du 22/01/2023

VAUREAL FCM 2 / EAUBONNE CSM 1

U16 D3 Poule A

Match n°24689574

PONTOISIENNE JS 1 / ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 2



2EME APPEL DE FEUILLE DE MATCH

U14 D4 Poule B

Match n°24696315

PERSAN US 03 3 / CHAMPAGNE SFC 95 2

U14 D4 Poule B

Match n°2469316

MONTMORENCY FC 2 / GARGES FCM 2

FORFAIT GENERAL

PIERRELAYE FC

Seniors D4 Poule c

PIERRELAYE FC 2

Amende 57€

Secrétaire de Séance

M. Patrick SENEAL

Présidente de Séance

Mme SYLVESTRE



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTION FÉMININES

Commission du 30 JANVIER 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

Catégories de U14F à U18F

o1er = **24€**

o2ème = 27.5€

o3ème = **33.5€ + Forfait Général 57€ = 90.5€**

Catégories seniors F

o1er = **31€**

o2ème = **37.5€**

o3ème = **41.5€ + Forfait Général 72€ = 113.5€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.



ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

FMI - FEUILLES DE MATCHS

NOUS VOUS INFORMONS QUE LA FMI DOIT ETRE UTILISEE IMPERATIVEMENT.

EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'UTILISE LA FMI - UN MAIL JUSTIFICATIF SERA EXIGE (PAR LES 2 CLUBS) ET LES MOTIFS VERIFIES INFORMATIQUEMENT DEVRONT ETRE RECEVABLES.

SI LES INFORMATIONS NE CONCORDENT PAS UNE AMENDE SERA ATTRIBUEE AUX CLUBS FAUTIFS.

SI PAS DE FMI

UNE FEUILLE DE MATCH DEVRA ETRE ETABLI.

SEUL LES FEUILLES DE MATCH PRESENTENT SUR CE PV ET DANS L'ONGLET « DOCUMENTS » SUR LE SITE DU DVOF SERONT RECEVABLES.



FEUILLE DE MATCHS FOOT A 8 – U11F A SENIORS F



Numéro de Match : Code Internet :
Compétition :
Journée : Lieu :
Phase et Poule : Phase Poule

Date Score
 CLUB RECEVANT
 CLUB VISITEUR

ARBITRE CENTRAL
 Nom et prénom
 N° de Licence

Feuille de Match à renvoyer sous 48h à :
 District du Val d'Oise de Football
 6 Avenue du Bosquet
 95560 BAILLET EN FRANCE

Signature de l'arbitre :

EQUIPE RECEVANTE :				EQUIPE VISITEUSE :			
N° Maillot	N° Licence	Nom & Prénom	Arbitres assistantes (cocher les cases)	N° Maillot	N° Licence	Nom & Prénom	Arbitres assistantes (cocher les cases)
1				1			
2				2			
3				3			
4				4			
5				5			
6				6			
7				7			
8				8			
9				9			
10				10			
11				11			
12				12			
N° de Licence Educateur				N° de Licence Educateur			
NOM & PRENOM DE L'EDUCATEUR				NOM & PRENOM DE L'EDUCATEUR			
N° de Licence Dirigeant				N° de Licence Dirigeant			
NOM & PRENOM DU DIRIGEANT				NOM & PRENOM DU DIRIGEANT			

Les observations éventuelles sont à signaler au dos de la feuille.



U15F
**LA JOURNEE 4 PREVU LE 18 MARS 2023 SERA REPORTEE
INTEGRALEMENT LE 01/04/23**

COURRIERS

CERGY PONTOISE FC

Mail du 17/01/23

Nous avons bien reçu votre demande de changement d'horaire de vos rencontres à domicile.
Les modifications seront faites sur footclub par le secrétariat.

CHAMPAGNE SFC

Mail du 18/01/23

Nous avons bien reçu courrier concernant la rencontre vous opposant à Montmorency FC en séniors F.
Nous sommes désolés du désagrément, mais le club de Montmorency nous a avisé trop tardivement pour nous permettre de faire suivre l'information officiellement.

MONTMAGNY SPORTS

Mail du 21/01/23

Nous avons bien reçu votre demande pour changer les horaires.
Nous vous informons que pour toutes demande de modification d'horaire au-delà des plages officielles de jeu autorisé, coup d'envoi entre 14h30 et 17h.
La procédure vous impose de faire les demandes via footclub à votre adversaire, sans leur accord en dehors de ces créneaux, les modifications seront refusées.

ENTENTE BEAUMONT MOURS

Mail du 23/01/23

Nous avons bien reçu votre demande pour intégrer votre équipe séniors 2 en critérium foot à 8.
Nous pouvons les intégrer à la place d'un exempt, prochaine journée au 03/02 sur vote planning des rencontres sur footclub.

GONESSE RC

Mail du 23/01/23

Nous avons bien reçu vos informations sur la rencontre N°25520478 en U15F.
Nous rectifierons le score, pour le corriger en 7 à 3 pour PUISEUX LOUVRES 95 FC.

MONTMORENCY FC

Mail du 24/01/23

Nous avons bien reçu votre demande de suppression de votre équipe senior F à 8 engagée dans le critérium foot à 8, l'équipe a été initialement enregistré suite à imbroglio sur vos réinscriptions phase 2.
Votre équipe restera inscrite car la compétition est commencée, mais aucunes amendes seront infligées à votre club.
Votre équipe U15F est bien engagée dans la poule B depuis le 16/01/2023.
Déjà traité à la suite de vos différents mails.



RENCONTRES REPORTEES

**LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSEES SI LE
1^{ER} CLUB CITE NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE DU 6 DU REGLEMENT**

04 FEVRIER 2023

U18F

Match 25561381 du 14/01/23

FOSES FU 1 / MONTMAGNY FC 1

18 FEVRIER 2023

U15F

Groupe A

Match 25520398 du 14/01/23

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / ENT BEAUMONT MOURS 1

U15F

Groupe B

Match 25554601 du 14/01/23

MONTMORENCY FC 2 / ST PRIX ES 1

U15F

Groupe A

Match 25520400 du 21/01/23

FOSES FU 1 / GROSLAY FC1

11 MARS 2023

U15F

Groupe B

Match 25554607 du 21/01/23

PERSAN US 03 1 / MONTMORENCY FC 2

MODIFICATIONS – DATES – HORAIRES - LIEUX

COSMO TAVERNY

U15F

Groupe A

Match 25520406 – 11/02/23

COSMO TAVERNY 1 / ARGENTEUIL FC 1

Modification Lieu & Horaire

*Complexe sportif Jean Bouin 3 (synthétique) à Taverny.

ENTENTE HERBLAY ST LEU

SENIOR F

Match 25555350 – 03/02/23

ENT HERBLAY ST LEU 2 / CHAMPAGNE SFC 1

Modification Lieu & Horaire

*Stade des Beauregards 3 à Herblay.



APPEL A FEUILLE DE MATCHS

ST OUEN L'AUMONE AS

U15F – groupe C

Match 25520473 du 14/01/23

1er appel le 16/01/23

2^{ème} appel 23/01/23

3^{ème} appel le 30/01/2023

Reçu le 26/01/2023 feuille de match irrecevable, voir PV du 09/01/2023

CHAUMONTEL LUZARCHES

SENIORS F

Match 25555341 du 14/01/23

1er appel le 16/01/23

2^{ème} appel le 23/01/23

3^{ème} appel le 30/01/23

MONTMAGNY FC

U18F

Match 25561384 du 28/01/23

1er appel le 30/01/23

ENTENTE BEAUMONT MOURS

SENIORS F

Match 25555345 du 27/01/23

1er appel le 30/01/23

ERMONT AS

SENIORS F

Match 25555347 du 27/01/23

1er appel le 30/01/23

AUVERS ENNERY FC

SENIORS F

Match 25555349 du 27/01/23

1er appel le 30/01/23

FORFAITS AVISES

BELLOY ST MARTIN ASC

U15F – groupe B

Match 25554604 du 14/01/23

1^{er} FORFAIT

ADAMOIS OL

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23



FORFAITS NON AVISES

FOSES FU

U15F – groupe A

Match 25520395 du 14/01/23

1^{er} FORFAIT

GOUSSAVILLE FC

U15F – groupe C

Match 25520475 du 14/01/23

1^{er} FORFAIT

DEUIL ENGHIEU FC

U15F – groupe C

Match 25520474 du 14/01/23

1^{er} FORFAIT

ST OUEN L'AUMONE AS

U15F – groupe C

Match 25520479 du 21/01/23

1^{er} FORFAIT

FOSES FU

U18F

Match 25561383 du 28/01/23

1^{er} FORFAIT

MONTMORENCY FC

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Corneilles le 28/01/23

BEZONS USO

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Corneilles le 28/01/23

BELLOY ST MARTIN ASC

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Corneilles le 28/01/23

MONTMAGNY FC

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Corneilles le 28/01/23

ARGENTEUIL FC

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Corneilles le 28/01/23



AMENDES

FOSES FU

U15F – groupe A

Match 25520395 du 14/01/23

24€ - 1^{er} Forfait

GOUSSAIVILLE FC

U15F – groupe C

Match 25520475 du 14/01/23

24€ - 1^{er} Forfait

DEUIL ENGHIEU FC

U15F – groupe C

Match 25520474 du 14/01/23

24€ - 1^{er} Forfait

ST OUEN L'AUMONE AS

U15F – groupe C

Match 25520479 du 21/01/23

24€ - 1^{er} Forfait

ST OUEN L'AUMONE AS

U15F – groupe C

Match 25520474 du 14/01/23

10€ - Feuille de match non recevable

ST OUEN L'AUMONE AS

U15F – groupe C

Match 25520474 du 14/01/23

52€ - 3^{ème} appel feuille de match

CHAUMONTEL LUZARCHES

SENIORS F

Match 25555341 du 14/01/23

52€ - 3^{ème} appel feuille de match

FOSES FU

U18F

Match 25561383 du 28/01/23

1^{er} FORFAIT – 24€

MONTMORENCY FC

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23

115€ - Forfait Non Avisé match de coupe

BEZONS USO

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23

115€ - Forfait Non Avisé match de coupe

**BELLOY ST MARTIN ASC**

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23*115€ - Forfait Non Avisé match de coupe***MONTMAGNY FC**

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23*115€ - Forfait Non Avisé match de coupe***ARGENTEUIL FC**

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23*115€ - Forfait Non Avisé match de coupe***FOSSÉS FU**

U15F

Laura Dupuis 1^{er} tour à Cormeilles le 28/01/23*115€ - Forfait Non Avisé match de coupe***FEUILLES DE MATCHS**

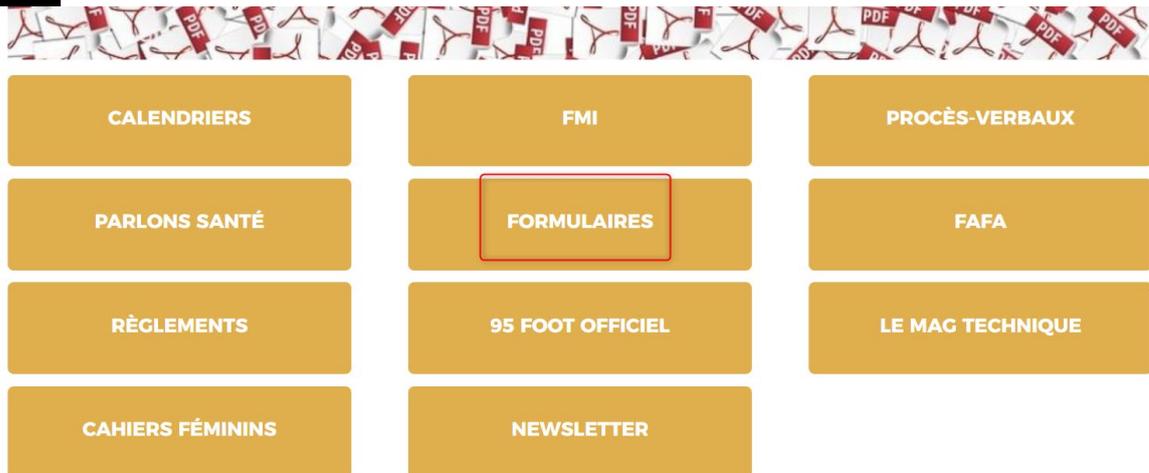
**Nous vous rappelons que le DVOF à mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.**

ETAPE 1**FOOTBALL**

Terre de Jeu et d'Équilibre

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS **DOCUMENTS****EN CE MOMENT COVID 19****COMPÉTITIONS**

ETAPE 2



ETAPE 3

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation Les règles du jeu de U6 à U13	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille de plateau U6 / U7
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >		
TECHNIQUE >		
COMMISSION >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille de plateau U8 / U9	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FÉMININES >		
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >		
ARBITRAGE >	Publié le 11-01-2023 FÉMININES Feuille de présence U7 Féminines	Publié le 11-01-2023 FÉMININES Feuille de présence U9 féminines
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FÉMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 31 JANVIER 2023

Présents : Mme Cyprien - M. Maillet – M. Valorz

Absents excusés : M. Lalotte – M. Lacour – M. Moukrim - M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COURRIERS

MONTIGNY FC

Mail du 26/01/2023

Pris note de votre courrier concernant votre demande faite via footclubs pour le changement de terrain cependant je vous informe que la commission se réunit le mardi, merci de transmettre vos demandes au plus tard le mardi.

ST PRIX ES

Mail du 31/01/2023

Pris note de votre courrier cependant nous vous informons que la rencontre de votre équipe U15F prévu le 18/02/2023 est maintenue car vos adversaires ont un match de critérium le 04/02/2023.

APPEL A CANDIDATURE COUPE COMITÉ

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES COMITÉ DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu :

LE 18 MAI 2023

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis au minimum de :

- 6 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos candidatures.

APPEL A CANDIDATURE COUPE DU VAL D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu :

LES 17 et 18 JUIN 2023

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis de :

- 10 vestiaires au minimum
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos candidatures.



VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU VAL-D'OISE

SENIORS 1 – COUTELIER
ST OUEN L'AUMONE AS

SENIORS FEMININES
SARCELLES AAS

U18
ARGENTEUIL RC

U16
ARGENTEUIL RC

U14
ST LEU 95 FC

U18 F
SARCELLES AAS

U15 F
SARCELLES AAS

+45 ANS
NEUVILLE SUR OISE AS

+55 ANS
CORMEILLAIS ACS

ANCIENS
HERBLAY SUR SEINE FC

CDM
GARGES FCM

FAVA
ERMONT AS

FUTSAL
ATTAINVILLE

Nous vous informons que la date butoir est le 31/03/2023 passée cette date une amende vous sera imputée



VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU COMITE

ANCIENS
GROSLAY

U14
ASSOA

U16
ARGENTEUIL RC

FUTSAL
MARCOUVILLE CITY GP3

Nous vous informons que la date butoir est le 31/03/2023 passée cette date une amende vous sera imputée

TIRAGES

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U14

QUARTS DE FINALE DU 04 MARS 2023 A 15H00 – CVO U14

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du samedi 4 mars 2023

COUPE DU COMITÉ – U14

DEMI-FINALES DU 04 MARS 2023 A 15H00 – U14

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les demi-finales du samedi 4 mars 2023

CORMEILLAIS ACS 2 / ST LEU 95 FC 2

Cette rencontre se jouera le 18/02/2023

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - +55 ANS

QUARTS DE FINALE DU 26 FEVRIER 2023 A 9H30 – +55 ANS

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

Tour de cadrage

MAGNY EN VEXIN FC

Footclubs du 24/01/2023

MAGNY EN VEXIN FC 25 / ENT SSG 25

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 19/02/2023

Accord des deux clubs.



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - +45 ANS

QUARTS DE FINALE DU 26 FEVRIER 2023 A 09H30 – +45 ANS

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

8ème de finale

MERY MERIEL BESSANCOURT

Mail du 30/01/2023

MERY MERIEL BESSANCOURT 15 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 15

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 19/02/2023.

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - ANCIENS

Huitième de finale du 29/01/2023 A 09H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 11	CERGY PONTOISE FC 11
2	COSMO TAVERNY 11	GROSLAY FC 11
3	SOISY ANDILLY MARGENCY FC 11	EZANVILLE ECOUEN US 11
4	MONTMAGNY FC 11	GARGES FCM 11
5	CERGY PORTUGAIS 11	GONESSE RC 11
6	OSNY FC 11	ECOUEN FC 11
7	MERY MERIEL BESSANCOURT 11	BOUFFEMONT ACF 11
8	SARCELLES AAS 11	HERBLAY SUR SEINE FC 11

COSMO TAVERNY

Mail du 31/01/2023

COSMO TAVERNY 11 / GROSLAY FC 11

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au Complexe Sportif Jean Bouin à Taverny.

Prévenir vos adversaires.

COUPE DU COMITÉ - ANCIENS

DEMI-FINALES DU 26 FEVRIER 2023 A 09H30 – COMITE ANCIENS

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les demi-finales du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - CDM

QUART DE FINALE DU 26 FEVRIER 2023 A 09H30 – CVO CDM

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

HUITIEMES DE FINALE DU 19 FEVRIER 2023 A 14H30 – CVO SENIORS

Match	CLUB	CLUB
1	ENT SSG 2	ARGENTEUIL RC 1
2	SARCELLES AAS 1	ERMONT AS 1
3	EAUBONNE CSM 1	ST BRICE FC 1
4	OSNY FC 1	CERGY PONTOISE FC 1
5	BEZONS USO 1	ARGENTEUIL FC
6	GARGES FCM 1	ADAMOIS OL 1
7	ST LEU 95 FC 1	FRANCONVILLE FC 1
8	PERSAN US 03 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

COUPE DU COMITÉ – SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

DEMI-FINALES DU 26 FEVRIER 2023 A 14H30 – COMITE SENIORS

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les demi-finales du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – U18

HUITIEMES DE FINALE DU 29 JANVIER A 14H30 – CVO U18

Match	CLUB	CLUB
1	ES HERBLAY	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
2	MONTMAGNY FC 1	ST PRIX ES 1
3	CERGY PONTOISE FC 1	GARGES FCM 1
4	VAUREAL FCM 1	ENT SSG 1
5	ECOUEEN FC 1	ST BRICE FC 1
6	ST LEU 95 FC 1	SARCELLES AAS 1
7	BEZONS USO 1	ROISSY EN FRANCE US 1
8	GOUSSAINVILLE FC 1	ARGENTEUIL RC 1

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

ST LEU 95 FC

Footclubs du 16/01/2023

ST LEU 95 FC 1 / SARCELLES AAS 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera le 01/02/2023 au COMPLEXE SPORTIF JEAN MOULIN à ST LEU LA FORET.

RC ARGENTEUIL

Mail du 30/01/2023

Pris note de votre courrier, cependant le match est maintenu au 01/02/2023



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U16

QUARTS DE FINALE DU 26 FEVRIER 2023 A 14H30 – CVO U16

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

COUPE DU COMITÉ - U16

DEMI-FINALES DU 26 FEVRIER 2023 A 14H30 – COMITÉ U16

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les demi-finales du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS FÉMININES

QUARTS DE FINALE DU 04 MARS 2023 A 15H00 – CVO SENIORS F

Prochain tirage mardi 07 février 2023 pour les quarts de finale du samedi 04 mars 2023

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U15F

HUITIEMES DE FINALE DU 4 FEVRIER A 15H00 – CVO U15F

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX ES 1	ENT SSG SOISY A.M. 1
2	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	MONTMORENCY FC 1 OU CERGY PONTOISE FC 1
3	OSNY FC 1	SARCELLES AAS 1
4	ES HERBLAY 1	DEUIL ENGHIEU FC 1
5	ROISSY EN FRANCE US 1	GOUSSAINVILLE FC 1
6	ECOUEN FC 1	ST BRICE FC 1
7	MERY MERIEL BESSANCOURT 1	COSMO TAVERNY 1
8	MONTMAGNY FC 1	ERAGNY FC 1

ES HERBLAY

Mail du 23/01/2023

Pris note de votre courrier concernant votre match de championnat le même jour, nous vous confirmons que le championnat est prioritaire sur la coupe, par conséquent ce match est reporté au 18/02/2023.

ES HERBLAY 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 18/02/2023

ST PRIX ES

Mail du 31/01/2023

ST PRIX ES 1 / ENT SSG SOISY AM 1

L'ENT SSG SOISY AM ayant un match de championnat le 4 février, la rencontre est maintenue au 18 février.

**COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18F****HUITIEMES DE FINALE DU 21 JANVIER A 15H – CVO U18F**

Match	CLUB	CLUB
1	ROISSY EN FRANCE US 1	ERAGNY FC 1
2	ENT SSG SOISY A.M	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
3	GARGES FCM 1	FRANCONVILLE FC 1
4	MONTMAGNY FC 1	CERGY PONTOISE FC 1
5	FOSES FU 1	DEUIL ENGHIEU FC 1
6	RC ARGENTEUIL 1	ST BRICE FC 1

FOSES FU 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Cette rencontre se jouera le 18/02/2023

Animateur de séance : M. Maillet
Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 30 JANVIER 2023

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) MM. Le Nagard – Sénécail
<u>Assistent</u>	Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)
<u>Excusés</u>	Mme Bastos – M Jasemin

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIER DES CLUBS

BEZONS USO : Mail du 30 01 23

Pris note de votre information concernant votre arrivée sur le tour de Coupe du Comité U12 à Marly. Sur la feuille récapitulative, il est noté que votre équipe est arrivée à 9h37 sur le terrain pour la jonglerie qui avait débutée à 9h30

ENTENTE SSG : Mail du 23 01 23

Pris note de votre information concernant l'amende pour forfait sur critérium. Après vérification, la commission annule l'amende et transmet au secrétariat

ERMONT AMS : Mail du 30 01 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes U6/U7 & U8. Vos saisies dans FAL n'apparaissent pas. La commission a donc régularisé le nombre d'équipes sur les prochains plateaux

EZANVILLE US : Mail du 30 01 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 le 04 02 23. La commission regrette d'être avertie si tardivement.

FRETTOISE ES : Mail du 29 01 23

Pris note de votre demande de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 11 02 23

HERBLAY ES : Mail du 26 01 23

Pris note de la réception de la feuille de jonglerie. Dans son dernier PV, la commission vous réclamait l'original des feuilles du centre du Festival Foot U13, car l'ensemble des feuilles transmises par mail étaient illisibles (scan sur une même page). La commission répond uniquement aux mails des clubs via le PV hebdomadaire. Si vous souhaitez nous rencontrer, la commission est à votre disposition et peut vous recevoir le lundi soir pour exposer vos soucis.

MARLY ES : Mail du 30 01 23

Pris note de votre demande de modifier l'horaire du coup d'envoi des rencontres de critérium U12/U13 à 13 heures.

La commission demande au secrétariat de mettre à jour l'agenda des clubs.

MONTSOULT BAILLET US : Mail du 23 01 23

Pris note de votre demande de jouer les rencontres de critérium U10/U11 qui n'ont pu être disputées le 21 01 23. La commission vous demande de voir directement avec les clubs concernés et de lui transmettre ensuite les dates retenues avec l'accord des adversaires.

ST LEU FC : Mail du 26 01 23

Pris note de la réception de la feuille de match réclamée

SARCELLES AAS : Mail du 30 01 23

Pris note de votre demande de modifier l'horaire du coup d'envoi des rencontres de critérium U10/U11 à 9h30.

La commission demande au secrétariat de mettre à jour l'agenda des clubs.

SOISY AM FC : Mail du 30 01 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8/U9 suite occupation des installations par la Ville.

La commission regrette d'être avertie si tardivement.



INFORMATION

A la Suite de la modification du nombre d'équipes engagées pour certains clubs sur la 2^{ème} phase, la commission demande aux administrateurs Footclub de bien vérifier les accès de leurs éducateurs pour la gestion de la FMI sur les rencontres de critérium, pour leur permettre de récupérer les rencontres de toutes leurs équipes.

CANDIDATURES ORGANISATION FINALES & JND

La commission remercie les clubs suivants pour leur candidature concernant l'organisation des Finales des Challenges U10 & U11 – de la Coupe du Comité U12 – du Festival Foot U13 ainsi que de la JND :

- ADAMOIS OL
- ARNOUVILLE FAS
- CERGY PONTOISE FC
- CORMEILLAIS ACS
- EZANVILLE US
- HERBLAY ES
- MONTMAGNY SPORTS
- MONTMORENCY FC
- ST BRICE FC

La commission communiquera ultérieurement les candidatures retenues.

PLATEAU U8/U9 DU 4 FEVRIER 2023

En raison de diverses modifications (clubs ne pouvant plus recevoir de centres...), la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux U8 et U9 du 4 Février 2023

RESULTATS 2^{ème} TOUR COUPE U12 du 14 JANVIER 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 3^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 11 Mars 2023

- | | |
|--------------------|---|
| Centre n° 1 | ST OUEN AS 2 – PUISEUX LOUVRES FC 1
OSNY FC : Forfait avisé |
| Centre n° 2 | ENTENTE SSG 1 – GOUSSAINVILLE FC 1
BOUFFEMONT ACF : 1 joueur Non licencié (Cousin) |
| Centre n° 3 | VAUREAL FCM 1 – ST LEU FC 1 |
| Centre n° 4 | En Attente de résultats |
| Centre n° 5 | SARCELLES AAS 1 – ENTENTE MMB 1
MONTMAGNY SPORTS 1 : Forfait non avisé |
| Centre n° 6 | ST BRICE FC 1 – BEZONS USO 1 |
| Centre n° 7 | ST LEU FC 2 – JOUY FC 1 |



CORMEILLAIS ACS : Disqualifiée car présence de 2 joueurs mutés hors période (BARRY - TRIGUEROS)

- Centre n° 8** ARGENTEUIL RC 3 - VEXIN AS 1
PERSAN 1 : Disqualifiée car présence de 3 nouveaux joueurs (REICHMUTH – JAABAR & MORGADO)
- Centre n° 9** ECOUEN FC 2 – SOISY AM FC 1
- Centre n° 10** ARGENTEUIL RC 1 – ST OUEN AS 1
- Centre n° 11** CERGY PONTOISE FC 1 – SARCELLES AAS 3
- Centre n° 12** GONESSE RC 1 – ECOUEN FC 1
- Centre n° 13** ARGENTEUIL RC 2 – ST OUEN AS 3
- Centre n° 14** ARGENTEUIL FC 1 - VILLIERS FC 2
- Centre n° 15** FRANCONVILLE FC 1 – ERAGNY AS 1
- Centre n° 16** VILLIERS FC 1 – GOUSSAINVILLE FC 4
ENTENTE SSG 2 : Disqualifiée car présence de 3 nouveaux joueurs (MAYOMAVINGA – ONGENYL & NSONGA)

RESULTATS 1^{er} TOUR FESTIVAL FOOT U13 du 14 JANVIER 2023

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 11 Mars 2023

- Centre n° 1** GONESSE RC 3 – MONTSOULT BAILLET US 1
- Centre n° 2** ST OUEN AS 1 – SOISY AM FC 3
ERMONT AMS : Forfait non avisé
- Centre n° 3** OSNY FC 1
FOSES UF : Forfait non avisé
SURVILLIERS AVENIR : Forfait non avisé
ST LEU FC : Disqualifiée car présence d'1 joueur non qualifié (TAILLEU GUISET)
- Centre n° 4** SARCELLES AAS 1 – GROSLAY FC 1
- Centre n° 5** ST BRICE FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1
- Centre n° 6** GONESSE RC 1 – BEAUCHAMP AS 1
- Centre n° 7** **En Attente de Résultats**
- Centre n° 8** ST BRICE FC 2 – ARGENTEUIL RC 1
VEXIN AS : Forfait avisé



- Centre n° 9** FRANCONVILLE FC 1 – ERMONT ACF 1
GOUSSAINVILLE FC 1 : Forfait non avisé
PERSAN US 2 : Disqualifiée car présence de 3 joueurs mutés hors période (LOUIS CHARLES - NKUISSY & CAFOURNET)
- Centre n° 10** **En Attente de Résultats**
- Centre n° 11** CERGY PONTOISE FC 2 – ARGENTEUIL FC 1
VALLEE DU SAUSSERON : Forfait non avisé
- Centre n° 12** SARCELLES AAS 2 – VILLIERS FC 2
- Centre n° 13** GARGES FCM 1 – ENTENTE SSG 2
VAUREAL FCM : Disqualifié car présence de 3 joueurs non licenciés (EL BAHRAOUI – SANO & GERBI)
- Centre n° 14** PERSAN US 1 – HERBLAY FC 1
- Centre n° 15** CHAMPAGNE SFC 1 – ERMONT AMS 3
GOUSSAINVILLE FC 2 : Disqualifié car présence d'un joueur non licencié (MBONGUE)
- Centre n° 16** SARCELLES AAS 4 – DEUL ENGHEN FC 2
- Centre n° 17** MONTMAGNY SPORTS 1 – PONTOISIENNE JS 1
- Centre n° 18** SOISY AM FC 1 – ENTENTE SSG 1
- Centre n° 19** EAUBONNE CSM 1 – ENTENTE MMB 2
BELLOY ST MARTIN ASC : Forfait non avisé
MONTMORENCY FC 2 : Disqualifiée par présence de 1 joueur non licencié (CISSE)
- Centre n° 20** SARCELLES AAS 3 – ECOUEN FC 1
- Centre n° 21** PUISEUX LOUVRES FC 1 – GONESSE RC 4
BEZONS USO : Disqualifiée car présence de 1 joueur non licencié (SADDIKI)
- Centre n° 22** CERGY PONTOISE FC 1 – JOUY FC 1
FONTENAY FC : Disqualifiée car présence de 2 joueurs mutés hors période (KOUIDI & TARDIVELLE)
- Centre n° 23** ST PRIX ES 1 – EZANVILLE US 1
PIERRELAYE FC 1 : Forfait non avisé
- Centre n° 24** ERAGNY AS 2
FRANCONVILLE FC 1 : Disqualifiée car présence de 2 joueurs mutés hors période (BOULAKDAM & AKKAL)
- Centre n° 25** BEZONS USO 3
NEUVILLE AS 1 : Forfait non avisé



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U10 / U11

St PRIX ES : 1er appel de la liste de vos joueurs licenciés ayant participé aux rencontres n° 25266575 & 25266603 du 07 91 23 – critérium U10/U11 à ENTENTE SSG

COUPE DU COMITE U12

AUVERS ENNEREY FC : 1er appel de la feuille de présence et feuille de jonglerie de votre équipe 2 sur centre n° 9 – Coupe du Comité U12 du 14 01 23 à SOISY AM FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

COUPE DU COMITE U12

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel de toutes les feuilles du centre n° 4 du 14 01 23 – Coupe du Comité U12 (feuille récapitulative – feuilles de présence des équipes – feuilles de jonglerie)

FESTIVAL FOOT U13

HERBLAY ES : 2^{ème} appel de toutes les feuilles du centre n° 7 du 14 01 23 – Festival Foot U13 (feuille récapitulative – feuilles de présence des équipes – feuilles de jonglerie)

CRITERIUM U12 / U13

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25254728 du 17 12 22 - critérium U13 Avenir contre ST BRICE FC 1

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25254702 du 14 01 22 - critérium U13 Avenir contre MONTMORENCY FC 1

CRITERIUM U10 / U11

VEXIN AS 1 - 2 & 3 : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 25593577 – 25593643 & 25593709 du 21 01 23 – critérium U10 & U11 – série 3 contre AUVERS ENNEREY FC 1 – 2 & 3

GOUSSAINVILLE FC 4 : 2^{ème} appel feuille de matchs n° 25593973 du 21 01 23 – critérium U10 & U11 – série 4 contre EZANVILLE US 4

VILLIERS FC 1 – 2 & 3 : 2^{ème} appel feuilles de matchs n° 25595200 – 25595245 & 25595290 du 21 01 23 – critérium U10 & U11 – série 4 contre CORMEILLAIS ACS 1 – 2 & 3

AMENDES

PERSAN US 1 & 2 : Non réception après 2^{ème} & dernier appel feuilles de matchs n° 25273603 & 25273726 du 17 12 22 critérium U12 & U13 Avenir contre ST BRICE FC 1 & 2

Amende : 30€ x 2 = 60€

VEMARS ST WITZ FC 1 : Non réception après 2^{ème} & dernier appel feuille de match n° 25265788 du 07 01 23 – critérium U10 & U11 série 2 contre BRUYERES BERNES USM 1

Amende : 30€



CORMEILLAIS ACS 1 - 2 - 3 & 4 : Non réception après 2ème & dernier appel feuilles de matchs n° 25266457 – 25266485 – 25266515 & 25266545 du 07 01 23 – critérium U10 & U11 – série 4 contre ENTENTE MMB 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

GOUSSAINVILLE FC 5 – 7 & 8 : Non réception après 2ème & dernier appel feuilles de matchs n° 25266720 – 25266776 & 25266804 du 07 01 23 – critérium U10 & U11 – série 4 contre ST PRIX ES 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 3 = 90€

PERSAN US 1 – 2 – 3 & 4 : Non réception après 2ème & dernier appel feuilles de matchs n° 25267566 – 25267426 – 25267454 & 25267482 du 07 01 23 - critérium U10 & U11 – série 4 contre PONTOISIENNE JS 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

MONTMAGNY FC : Absence non avisée sur centre n° 5 – Coupe du Comité U12 du 14 01 23

Amende : 25€

BOUFFEMONT ACF : Inscription d'un joueur non licencié sur feuille de présence – centre n° 2 Coupe du Comité U12 à Goussainville du 14 01 23

Amende : 120€

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Inscription sur feuille de présence sur centre n° 24 du Festival Foot U13, de 2 joueurs licenciés non admis à participer eu égard à leur âge (surclassement non autorisés)

Amende : 80€ x 2 = 160€

ERMONT AMS : Non réception après 2ème & dernier appel feuille de match n° 25266617 du 10 12 22 - critérium U10 & U11 – série 4 contre OSNY FC 3

Amende : 30€

SOISY AM FC : Non réception après 2ème & dernier appel feuille de match n° 25267470 du 10 12 22 - critérium U10 & U11 – série 4 contre PONTOISIENNE JS 3

Amende : 30€

PRESLES USL : 1er forfait sur match n° 25593075 du 21 01 23 – critérium U10/U11 - série 1 contre GAFEPB

Amende : 15€

ERMONT AMS : Absence non avisée sur centre n° 2 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

FOSSÉS UF 1 : Absence non avisée sur centre n° 3 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

SURVILLIERS AVENIR 1 : Absence non avisée sur centre n° 3 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

GOUSSAINVILLE FC 1 : Absence non avisée sur centre n° 9 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

VALLEE DU SAUSSERON 1 : Absence non avisée sur centre n° 11 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

BELLOY ST MARTIN ASC 1 : Absence non avisée sur centre n° 19 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

PIERRELEAYE FC 1 : Absence non avisée sur centre n° 23 – Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 25€

NEUVILLE AS 1 : Absence non avisée sur centre n° 25 – Festival Foot U13 du 14 01 23



Amende : 25€

VAUREAL FCM 2 : Inscription de 3 joueurs non licenciés sur feuille de présence – centre n° 13 Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 120€ x 3 = 360€

GOUSSAINVILLE FC 2 : Inscription d'un joueur non licencié sur feuille de présence – centre n° 15 Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 120€

MONTMORENCY FC 2 : Inscription d'un joueur non licencié sur feuille de présence – centre n° 19 Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 120€

BEZONS USO 1 : Inscription d'un joueur non licencié sur feuille de présence – centre n° 21 Festival Foot U13 du 14 01 23

Amende : 120€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le samedi 1^{er} avril 2023

Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le samedi 22 avril 2023

Finale Départementale de la Coupe U12 le lundi 8 mai 2023

Journée Nationale U6 & U7 le samedi 10 juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 6 FEVRIER 2023 À PARTIR DE 18H00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION SECTION FÉMININES

RÉUNION DU 30 JANVIER 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

Catégorie de U10F à U13F

Licence manquante = **10€**

Absence club à la journée nationale des débutants (non excusée) = **75€**

Absence non excusée par club à un Plateau ou Rassemblement = **10€**

Non réception feuille de plateau après relances = **30€**

Feuille de Plateau ou Rassemblement irrégulière = **10€**

Non réception feuille de présence centre accueil après 2 relances = **30€**

Feuille de présence irrégulière = **10€**

Non organisation du Plateau ou Rassemblement sans motif recevable : 100€

Catégorie de U10F à U13F

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

o 1er = **15€**

o 2ème = **20€**

o 3ème = **25€ + Forfait Général 25€ = 50€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**



- L'heure indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

DÉTECTIONS ET SÉLECTIONS FÉMININES

Toutes informations sur l'organisation de détections et sélections féminines seront traitées en Commission Technique.

INSCRIPTION DES CLUBS

TOUS LES CLUBS S'ÉTANT INSCRIT APRÉS LA DATE BUTOIR DU 12/12/2022 (Sans passer par le google form) doivent envoyer par mail les informations suivantes :

- *Référent féminin + mail + téléphone
- * Responsable par équipes engagées + mail + téléphone
- * Stade, horaire et surfaces des rencontres par catégories

CHALLENGES

**LE 1^{er} DE LA COUPE U11F AURA LIEU :
Le 11 MARS 2023**

**LE 1^{er} TOUR DU FESTIVAL U13F AURA LIEU :
Le 11 FEVRIER 2023**

Vous trouverez tous les tirages et groupes des deux compétitions mentionnées plus bas.



FMI - FEUILLES DE MATCHS

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LA FMI DOIT ETRE
UTILISEE IMPERATIVEMENT.**

EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'UTILISE LA FMI - UN MAIL
JUSTIFICATIF SERA EXIGE (PAR LES 2 CLUBS) ET LES
MOTIFS VERIFIES INFORMATIQUEMENT DEVRONT ETRE
RECEVABLES.

**SI LES INFORMATIONS NE CONCORDENT PAS
UNE AMENDE SERA ATTRIBUEE AUX CLUBS FAUTIFS.**

SI PAS DE FMI

UNE FEUILLE DE MATCH DEVRA ETRE ETABLI.
**SEUL LES FEUILLES DE MATCH PRESENTENT SUR CE PV ET
DANS L'ONGLET « DOCUMENTS » SUR LE SITE DU DVOF
SERONT RECEVABLES.**



COURRIERS CLUBS

BELLOY ST MARTIN ASC

Mail du 29/01/2023

Pris note de votre courrier concernant la non-utilisation de la FMI, nous notons le score qui est 1-4 victoire en faveur de BELLOY ST MARTIN ASC, cependant nous attendons la feuille de match papier qui a dû être faite.

MATCH REPORTE

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSEES SI LE 1ER

CLUB CITE NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE 6 DU REGLEMENT

MATCH REPORTE AU 11/03/2023

MONTMORENCY FC

Match n°25516881 du 21/01/2023

MONTMORENCY FC 1 / FOSSES FU 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 11/03/2023.

MODIFICATIONS SUR CRITERIUM U13F

MATCH DU 18/03/2023

ST PRIX ES

U13F GROUPE B

Match n°25516887

ST PRIX ES 1 / FOSSES FU 1

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H00 au STADE GEORGES GLATIGNY 3 ST PRIX.

MATCH DU 04/02/2023

RC ARGENTEUIL

U13F **AVENIR**

Match n°25604535

ARGENTEUIL RC 1 / ERAGNY FC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DU COUDRAY 1 à ARGENTEUIL

Prévenir vos adversaires.



MODIFICATIONS SUR CRITERIUM U11F

MATCH DU 04/02/2023

ST OUEN L'AUMÔNE AS

U11F GROUPE C

Match n°25514843

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / PERSAN US 03 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE LUCIEN ESCUTARY à ST OUEN L'AUMONE.

Prévenir vos adversaires.

RC ARGENTEUIL

U11F GROUPE B

Match n°25514812

ARGENTEUIL RC 1 / COSMO TAVERNY 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DU COUDRAY 1 à ARGENTEUIL

Prévenir vos adversaires.

ERAGNY FC

U11F GROUPE A

Match n°25514774

ERAGNY FC 1 / MONTMORENCY FC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DE LA BUTTE à ERAGNY SUR OISE.

Prévenir vos adversaires.

ARGENTEUIL FC

U11F GROUPE B

Match n°25514813

ARGENTEUIL FC 1 / ES HERBLAY 2

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE ALAIN MIMOUN à ARGENTEUIL.

Prévenir vos adversaires.

APPEL A FEUILLE DE MATCH

MONTMORENCY FC

U11F GROUPE A

MATCH 25514766 du 14/01/2023

Non réception de la feuille de match après deux relances – **Amende 52€**

ENTENTE BEAUMONT MOURS

U11F GROUPE C

MATCH 25514836 du 14/01/2023

1er APPEL LE 30/01/23



FEVRIER

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 04/02/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
PERSAN US 03				
KERBAT VALERIE 06 72 98 42 53	STADE LOUIS ODINOT, rue Etienne dolet, PERSAN	11H00	FOSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 11/02/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
FOSES FU				
DELIGNE MICHAEL 06 63 82 86 86	STADE AUGUSTE DELAUNE, Rue du Grand Tremblay, FOSES	10H00	FOSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5



MARS

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 11/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
ARGENTEUIL FC				
SOKOL THOMAS 06 60 82 65 76	STADE ALAIN MIMOUN, 64 Bd Héloïse, ARGENTEUIL	11H00	FOSSÉS FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 18/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSSÉS FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5



PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 25/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
ST BRICE FC				
VANDENDYCK JERÔME 06 17 94 00 61	STADE LEON GRAFFIN, 2 rue de la forêt, St Brice sous forêt	11h00	FOSSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
			COSMO TAVERNY	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14



AVRIL

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 01/04/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
SOISY ANDILLY MARGENCY FC				
DE SOUSA SEBASTIEN 06 69 94 74 56	Stade du Dr Schweitzer, 40 Rue d'Andilly, Soisy sous Montmorency	11H00	FOSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 15/04/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
PERSAN US 03				
KERBAT VALERIE06 72 98 42 53	STADE LOUIS ODINOT, rue Etienne Dolet, PERSAN	11H00	FOSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14



MAI

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 13/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
FOSSSES FU				
DELIGNE MICHAEL 06 63 82 86 86	STADE AUGUSTE DELAUNE, Rue du Grand Tremblay, FOSSSES	10H00	FOSSSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 20/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5

COUPE U11F

Le 1er tour se jouera le 11/03/23
Le vainqueur de chaque centre qualifié pour la finale départementale du
22/04/23

HORAIRE DE DÉBUT DES RENCONTRES 11H



GROUPE A

Adresse :

***Stade Albert Schweitzer**

***Rue d'Andilly à SOISY S/MONTMORENCY**

- SOISY AM FC
- MONTMORENCY FC
- COSMO TAVERNY

GROUPE B

Adresse :

***Parc des sports**

***Boulevard des sports Ducher à St OUEN L'AUMONE**

- ST OUEN L'AUMONE AS
- DEUIL ENGHEN FC
- ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

GROUPE C

Adresse :

***Stade Jean Rolland**

***112 rue des Pommiers et sauniers à FRANCONVILLE**

- FRANCONVILLE FC
- PERSAN US 03
- ADAMOIS OL

GROUPE D

Adresse :

***Stade Auguste Renoir**

***Rue du syndicat à ERMONT**

- ERMONT AS
- ENTENTE BEAUMONT MOURS
- ERAGNY FC

GROUPE E

Adresse :

***Stade Georges Glatigny**

***27 rue Pasteur & Victor Hugo à St PRIX**

- ST PRIX ES
- ENTENTE HERBLAY ST LEU
- SARCELLES AAS

**GROUPE F**

Adresse :

Stade Pierre de Coubertin**2 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE**

- GARGES FCM
- ARGENTEUIL RC
- CERGY PONTOISE FC

GROUPE G

Adresse :

Stade Jean Jaurès**30 rue Jean Jacques Rousseau à ARGENTEUIL**

- ARGENTEUIL FC
- BELLOY ST MARTIN ASC
- ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN

GROUPE H

Adresse :

Stade Léon Graffin**2 rue de la forêt à St BRICE**

- ST BRICE FC
- FOSSES FU
- GONESSE RC

FESTIVAL U13F

Le 1er tour se jouera le 11/02/23

Le vainqueur de chaque centre qualifié pour la finale départementale du
01/04/23

GROUPE A

DÉBUT DES RENCONTRE : 10h00

Adresse :

Stade Auguste Delaune**Rue du grand Tremblay à FOSSES**

- FOSSES FU
- ERMONT AS
- ARGENTEUIL FC
- GONESSE RC



GROUPE B

DÉBUT DES RENCONTRE : 10h30

Adresse :

***Stade des Marboulus**

***Chemin de l'Isle à BESSANCOURT**

- ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT
- ENTENTE BEAUMONT MOURS
- FRANCONVILLE FC

GROUPE C

DÉBUT DES RENCONTRE : 10h30

Adresse :

***Stade des Merisiers**

***Rue Claude Debussy à JOUY LE MOUTIER**

- JOUY LE MOUTIER
- ST OUEN L'AUMONE AS
- GROSLAY FC
- ARGENTEUIL RC

GROUPE D

DÉBUT DES RENCONTRE : 11h00

Adresse :

***Stade Pierre de Coubertin**

***2 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE**

- GARGES FCM
- SARCELLES AAS
- MONTMORENCY FC

GROUPE E

DÉBUT DES RENCONTRE : 11h00

Adresse :

***Stade Léon Graffin**

***2 rue de la forêt à St BRICE**

- ST BRICE FC
- ERAGNY FC
- PERSAN US 03
- CERGY PONTOISE FC



GROUPE F

DÉBUT DES RENCONTRE : 11h00

Adresse :

***Stade Albert Schweitzer**

***Rue d'Andilly à SOISY S/MONTMORENCY**

- SOISY AM FC
- ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN
- ENTENTE HERBLAY ST LEU
- CORMEILLAIS AS

GROUPE G

DÉBUT DES RENCONTRE : 9h30

Adresse :

***Complexe Jean Moulin**

***44 rue Francis Présence à BEZONS**

- BEZONS USO
- ST PRIX ES
- ADAMOIS OL

GROUPE H

DÉBUT DES RENCONTRE : 11h00

Adresse :

***Complexe Jean Moulin**

***Terrain de la pépinière**

***Boulevard de l'Europe à PONTOISE**

- PONTOISIENNE JS
- DEUIL ENGHIEU FC
- COSMO TAVERNY



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 30 JANVIER 2023

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

**RAPPEL*****FEUILLE DE MATCH (FMI)***

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.

APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).

Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

COURRIERS CLUBS

Persanaise CFJ : Mail du 24-01-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre de critérium U16 contre Vémars St Witz au dimanche 05-02-23.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Deuil-Enghien FC : Mail du 24-01-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report de la rencontre de CVO Futsal contre Marcouville City CP au mercredi 15-02-23.

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Marcouville City CP : Mail du 25-01-23

Pris note de la confirmation de vos 2 équipes U15 pour la 2^{ème} phase du critérium.

Marcouville City CP : Mail du 25-01-23

Pris note de votre demande de modification de jour d'horaire de la rencontre de critérium U11 contre Persanaise CFJ : le samedi 28-01-23 à 14H. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

ASF Argenteuil : Mail du 25-01-23

Pris note de votre information concernant l'amende de 100€ pour non-utilisation de la FMI (match critérium U13 du 14-01-23 contre Attainville Futsal).

L'amende a été annulée par la commission Statuts et Règlements.

Attainville Futsal : Mail du 26-01-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de modification d'horaire de la rencontre de critérium U11 du samedi 28-01-23 contre Sannois Fce. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Attainville Futsal : Mail du 26-01-23

Pris note de la transmission de la FMI pour la rencontre de critérium U13 du 21-01-23 contre Sannois Fce.

Attainville Futsal : Mail du 26-01-23

Pris note du report de la rencontre de critérium U15 contre Sportifs de Garges au 28-01-23

La commission est dans l'attente de la feuille de match.



Ermont AmS : Mail du 26-01-23 (Footclubs)

Pris note de votre demande de modification d'horaire de la rencontre de critérium U11 du samedi 28-01-23 contre Argenteuil Asf. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Marcouville City CP : Mail du 27-01-23

Réception de la feuille de match papier de critérium U13 du 08-01-23

Marcouville City CP : Mail du 30-01-23

Réception de la feuille de match papier de critérium U11 du 28-01-23

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Semaine **07** du **13-02 au 19-02-23** ou semaine **08** du **20-02 au 26-02-23**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25614483	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	MONTMORENCY FUTSAL 1	Sam 25-02-23 à 20H30
2	25614484	COMBO FUTSAL 1	GOUSSAINVILLE FC 1	Sam 18-02-23 à 18H30
3	25614498	PERSANAISE CFJ 1	OSNY UNITED 1	Sam 18-02-23 à 21H00
4	256145427	EAUBONNE CSM 1	ASF ARGENTEUIL 1	Sam 25-02-23 à 20H45
5	256145441	ARNOUVILLE USC 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Sam 18-02-23 à 13H30
6	256145443	CERGY-PONTOISE FC 1	MONTMAGNY ASFS 1	Sam 18-02-23 à 18H30
7	256145444	MY SARCELLES FUTSAL 1	AVICENNE ASC 1	Lun 13-02-23 à 21H30
8	25614573	DEUIL-ENGHIEU FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Mer 15-02-23 à 20H30

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

**MATCHS REMIS****COUPE CVO FUTSAL**

Accord des 2 clubs :

Match n° 25614573 : Deuil-Enghien FC 1 / Marcouville City CP 2 : **le mercredi 15-02-23 à 20H30**

En raison de la qualification de l'équipe d'Attainville Futsal pour le prochain tour de la Coupe Nationale et des équipes d'AsF Argenteuil et de Montmorency Futsal pour le prochain tour de la Coupe de Paris IDF, les rencontres ci-dessous sont reportées au samedi 25-02-23.

Match n° 25614483 : Attainville Futsal 1 / Montmorency Futsal C 1 : **le samedi 25-02-23 à 20H30**

Match n° 25615427 : Eaubonne Csm 1 / AsF Argenteuil 1 : **le samedi 25-02-23 à 20H45**

Les rencontres pourront se dérouler en semaine avant le 25-02-23 avec l'accord des 2 clubs sur Footclubs.

MATCHS REMIS**SENIOR D1**

Match n° 24897310 : Avicenne Asc 2 / Cergy-Pontoise FC 1 : **le samedi 25-02-23 à 18H00**

SENIOR D2

En raison du jour férié du 08 mai, la rencontre ci-dessous est reprogrammée :

Match n° 25063186 : Montmagny Asfs 2 / Bezons Futsal C 1 : **le lundi 03-04-23 à 20H45**

**1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH
ET
INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE****SENIOR D2**

Match n° 25062685 : Sannois Fce 2 / Attainville Futsal C3 du 28-01-23

CRITÉRIUM U11

Match n° 25255006 : Garges Djibson Asc 1 / Sportifs de Garges 2 du 28-01-23

NON RÉCEPTION FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS**CRITÉRIUM U16**

Match n° 25255839 : Sannois Fce 1 / Avicenne Asc 1 du 08-01-23

Information du résultat par le club visiteur

Match perdu par pénalité au club recevant et amende de 52€.

Sannois Fce 1 : 0 But

Avicenne Asc 1 : 10 Buts

Sannois Fce : **amende 52€**



1^{er} FORFAIT NON AVISÉ

CRITÉRIUM U11

Match n° 25255005 : Sportifs de Garges 1 / Marcouville City CP 1 du 29-01-23

Forfait non avisé de l'équipe de Marcouville City CP 1

Sportifs de Garges 1 : 5 Buts

Marcouville City CP 1 : 0 But

Marcouville City CP : Amende 24 €

2^{ème} FORFAIT AVISÉ

CRITÉRIUM U13

Match n° 25255532 : Asf Argenteuil 1 / Ermont Ams 1 du 22-01-23

Forfait avisé de l'équipe d'Ermont Ams

Asf Argenteuil 1 : 5 Buts

Ermont Ams 1 : 0 But

CRITÉRIUM U15 – 2^{ème} PHASE

La commission Futsal ne peut accepter l'engagement des équipes de Combo Futsal pour la 2^{ème} phase.

Motif : aucune licence enregistrée par le club.

CATEGORIE : U15 Futsal PH 2

GRUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 11.02.23	Sa 11.03.23	Sa 25.03.23	Sa 22.04.23	Sa 20.05.23
Di 12.02.23	Di 12.03.23	Di 26.03.23	Di 23.04.23	Di 21.05.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4

CRITÉRIUM U15 FUTSAL GR A		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
2	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
3	580869	PERSANAISE CFJ
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL
5	551988	CERGY-PONTOISE FC
6	561071	ASF ARGENTEUIL 1

CRITÉRIUM U15 FUTSAL GR B		
1	553776	GARGES DJIBSON ASC 2
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
3	582621	FOOT LOISIR INDOOR
4	590442	LES SPORTIFS DE GARGES
5	561071	ASF ARGENTEUIL 2
6	550552	SANNOIS FCE



N°	CRITERIUM U15	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL 1 & 2	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 11H30
551 988	CERGY-PONTOISE FC	Gymnase du Moulin à vent, Avenue du Terroir, 95800 Cergy	Le Samedi à 10H30
582 621	FOOT INDOOR LOISIR	Gymnase Angélo Parisi, 162 Bd Paul Vaillant Couturier, 95190 Goussainville	Le Samedi à 12H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC 1 & 2	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Samedi à 11H00
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Samedi à 13H00
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 12H00
580 882	MARCOUVILLE CITY CP 1 & 2	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Dimanche à 13H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	Le Dimanche à 14H30

1^{er} APPEL FEUILLE DE PLATEAU OU PRÉSENCE CLUB

PLATEAU U7 du 08-01-23

Marcouville City CP : 1^{er} appel feuille de présence des équipes de Marcouville City CP sur le plateau du 08-01-23 à Argenteuil.

La commission demande au club de Marcouville de déposer la feuille de présence directement sur FAL pour le plateau du 08-01-23 à Argenteuil.

PLATEAU U7 du 22-01-23

Marcouville City CP : 1^{er} appel feuille de présence des équipes de Marcouville City CP sur le plateau du 22-01-23 à Persan.

La commission demande au club de Marcouville de déposer la feuille de présence directement sur FAL pour le plateau du 08-01-23 à Persan.

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL**.



PLATEAU FUTSAL U7

Journée N°6 - Week-end des 04 et 05 Février 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 04 Février 2023 (coup d'envoi à 11h00) (Changement de Centre)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	10	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce

PLATEAU FUTSAL U9

PLATEAU U9 du 14-01-23

Garges Djibson Asc : La commission demande au club de Garges Djibson d'utiliser pour les plateaux à domicile la feuille de plateau et les feuilles de présence spécifiques Futsal et de les déposer sur FAL.

Plateau N°7 - Week-end des 11 et 12 Février 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 11 Février 2023 (Coup d'envoi à 09h00)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal (1&2) Ermont As (1&2) Sannois Fce
Samedi 11 Février 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	4	Garges Djibson Asc (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 12 Février 2023 (Coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	4	Les Sportifs de Garges Asf Argenteuil Marcouville City CP (1&2)

AMENDES

Ermont Ams : Absence non excusée d'un club à un plateau.

Forfait non avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) sur le plateau U7 du 08-01-23 à Argenteuil AsF.

Amende = 50€

Sannois Fce : Absence non excusée d'un club à un plateau.

Forfait non avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) sur le plateau U7 du 08-01-23 à Argenteuil AsF.

Amende = 50€

Ermont Ams : Absence non excusée d'un club à un plateau.

Forfait non avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) sur le plateau U7 du 22-01-23 à Persan Cfj.



Amende = 50€

Sannois Fce : Absence non excusée d'un club à un plateau.

Forfait non avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) sur le plateau U7 du 22-01-23 à Persan Cfj.

Amende = 50€

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **vendredi 31 mars 2023**.

Coupe du Val d'Oise Futsal : Attainville Futsal Club

Coupe Comité Futsal : Marcouville City CP

A cette date la commission appliquera les pénalités financières prévues.

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 3 et 4 juin 2023

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 13 février à 18H30



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 31 JANVIER 2023

Présent : M. Febvay

Assiste : M. Letellier (Comité)

TOUS LES CLUBS DU VAL D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « *zone de sécurité augmentée* », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après.

La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage)

DEMANDES DIVERSES

Ville de VILLIERS LE BEL : NNI 956800102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives demande à la ville de remettre au plus vite le terrain synthétique en état (des accrocs et des décolllements de moquette ont été signalés à la commission). En cas de non-réparation le terrain peut être suspendu de match jusqu'à remise en conformité.



Ville de ROISSY EN France

Mrs FEBVAY et Da Mata se sont déplacés à ROISSY en FRANCE le jeudi 26/01/23 en vue de confirmation de classement de l'installation

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 01 Février 2023

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 12 Février 2023

U18 D1

Match 24685178 : Cormeillais ACS / Villiers le Bel FC

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 24685179 : Ecouen FC / Garges FCM

Délégué M. Fabrice Gondel

Match 24685181 : Sarcelles AAS / Ermont Ams

Délégué M. Michel Bailliez

Match 24685182 : Argenteuil RC / Franconville FC

Délégué M. Philippe Calvé

Match 24685183 : Adamois OL / St Leu FC

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Seniors D1

Match 24615857 : Champagne SFC / Entente SSG

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24615858: St Leu FC / Persan US

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 24615859 : Ecouen FC / Osny FC

Délégué M. Thierry Paumier

Match 24615861: St Brice FC / Groslay FC

Délégué M. Faouzi Belhamra

Match 24615862 : Goussainville FC / Villiers le Bel FC

Délégué M. Christophe Gauvin

Seniors D4

Match 24660976 : Arnouville FAS / St Prix ES

Délégué principal M. Laurent Valette à la charge de Arnouville FAS

Délégué adjoint M. Christian Febvay à la charge de Arnouville FAS

Match à huis clos.